

Un site *Natura 2000* sur votre commune



Guide à destination des élus locaux



Site FR 7301631 – « 5 Vallées » Sous-territoire « Vallée du tarn aval »

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Un réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Ces sites sont désignés en application de deux directives européennes :

- Directive « Oiseaux » de 1979 et reprise en 2009
- Directive « Habitats, faune, flore » de 1992

Quels objectifs ?

- Maintenir ou rétablir un bon état de conservation des espèces et habitats naturels particulièrement menacés et à fort enjeu de conservation à l'échelle de l'Europe : **espèces et habitats d'Intérêt Communautaire**.
- En prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que les particularités régionales.

Qu'est-ce que le DOCOB (document d'objectifs) ?

C'est l'outil qui :

- Constitue la référence sur « l'état zéro » du site
- Définit les enjeux et objectifs spécifiques du site
- Propose des actions ou mesures à engager

Chaque site doit posséder son propre DOCOB, élaboré et validé par le Comité de Pilotage du site.

*Le DOCOB du site « Vallée du Tarn aval » a été approuvé en 2015.
Il est téléchargeable sur le site 5vallees.n2000.fr*



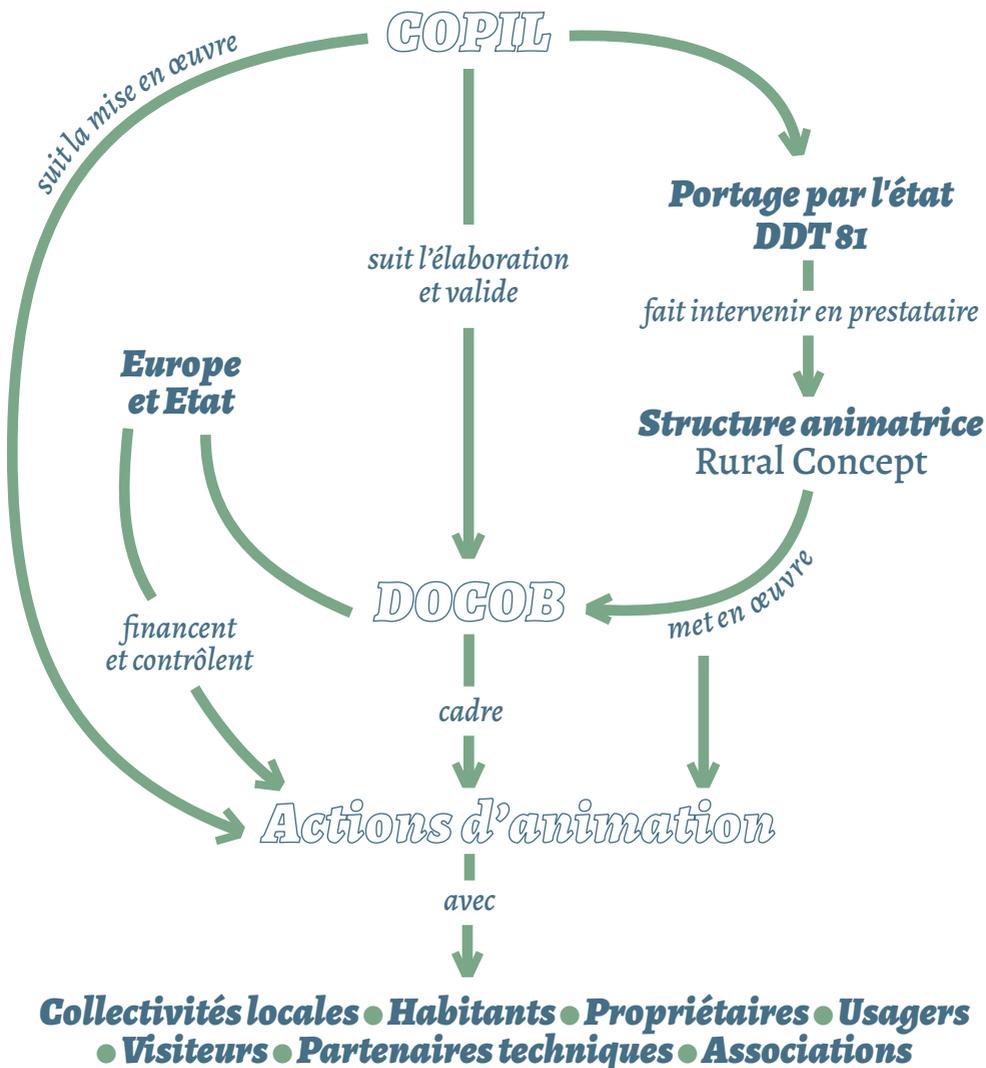
Toxostome



Gomphe de Graslin

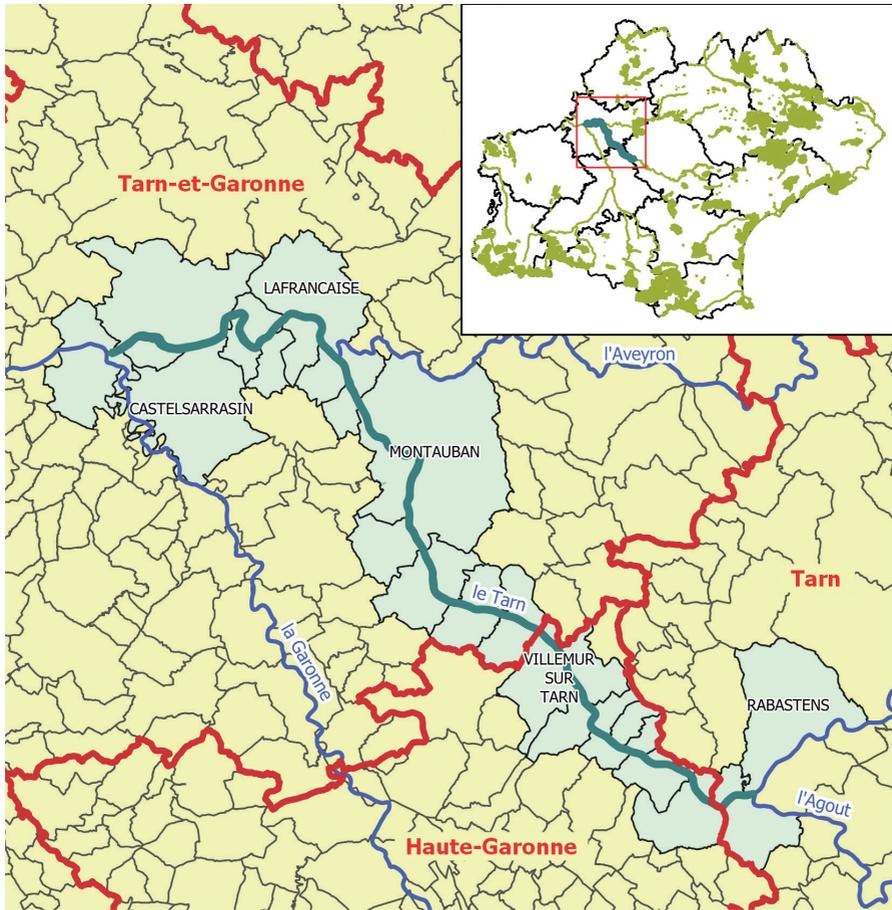
Le Comité de Pilotage

Le COPIL est l'organe décisionnel local, composé d'acteurs du territoire : élus, représentants de propriétaires, d'exploitants et d'utilisateurs du site, organismes de protection de l'environnement et d'Etat, etc.



Le COPIL se réunit une fois par an. En tant que représentant d'une collectivité locale du site, vous y êtes convié. L'animateur y présente les actions menées et soumet des propositions d'actions futures.

Site "Vallée du Tarn Aval"



■ Sites N2000 en Occitanie
■ Site Vallée du Tarn Aval

□ Communes traversées par le site Vallée du Tarn Aval

Enjeux du site par rapport aux habitats et espèces d'Intérêt Communautaire présents

7 Habitats d'intérêt communautaire

<i>Enjeux</i>	<i>Habitats</i>
<i>Exceptionnel</i>	Boisements alluviaux Mégaphorbiaies eutrophes
<i>Très fort</i>	Végétations de vases exondées et bancs de galets Herbiers des eaux courantes à Potamot nouveaux
<i>Fort</i>	Couvertures flottantes à lentilles d'eau Herbiers des eaux calmes à stagnantes
<i>Modéré</i>	Franges des bords boisés ombragés

11 Espèces d'intérêt communautaire

<i>Enjeux</i>	<i>Espèces</i>
<i>Très fort</i>	Cordulie à corps fin
<i>Fort</i>	Gomphe de Graslin
	Toxostome
	Grand Rhinophe
	Loutre d'Europe
	Minioptère de Schreibers
	Murin à oreilles échancrées
<i>Modéré</i>	Cordulie splendide
	Grand Capricorne
	Lucane verf-volant
<i>Faible</i>	Bouvière
	Écaille chinée

Trois axes d'actions à mettre en place dans le périmètre du site

Gérer les habitats et les espèces présents sur le site, dans la continuité des pratiques actuelles et selon les besoins du site. Après identification des modes d'action possibles sur le territoire et en concertation avec les gestionnaires, des **mesures de gestion ou de restauration** peuvent être mises en place à travers les outils de contractualisation de Natura 2000, sur la base du volontariat.

Et concrètement ?

Un agriculteur peut **adapter ses pratiques** sur certaines parcelles en site (par exemple, retarder la date de fauche ou encore réduire ou arrêter la fertilisation). Il recevra des **subventions annuelles** en contrepartie des pertes occasionnées sur le rendement.

Un propriétaire foncier peut être **accompagné techniquement et financièrement** pour des opérations en **faveur de la biodiversité**, telles que, par exemple, une réouverture d'espaces embroussaillés ou la restauration d'une ripisylve (80% de financement pris en charge pour une collectivité et 100% pour un privé).

Vous connaissez un terrain sur votre commune et en site N2000, pour lequel vous pensez qu'une action pourrait être à mener en faveur de la biodiversité ? **N'hésitez pas à en parler à votre animateur Natura 2000.**



Grand Capricorne du chêne



Murin à oreilles échanquées



Lucanus cervus mâle

2 Améliorer les connaissances actuelles sur le site en réalisant des **inventaires, des prospections** ou avec l'appui des structures naturalistes locales. Cela permet d'actualiser les données figurant dans le DOCOB, mais aussi de **prioriser et planifier** les actions sur le site.

Et concrètement ?

Par exemple, un inventaire peut être mis en place afin de **préciser l'aire de répartition** d'une espèce présente sur le site. Dans le cas où une espèce est menacée, elle peut aussi faire l'objet d'un suivi concernant **l'évolution de sa population**. On ne protège bien que ce que l'on connaît !

3 Communiquer, informer, sensibiliser les usagers et gestionnaires du site. Les actions mises en place sont **adaptées en fonction des besoins locaux**. Elles ont pour but de faire connaître le réseau Natura 2000 et les enjeux présents sur le site. Par la même occasion, le **patrimoine naturel** présent sur le site peut être valorisé.

Et concrètement ?

L'animateur peut organiser des **réunions d'information**, réaliser des animations scolaires ou à destination du tout public, ou être sollicité pour participer à la tenue d'un **stand lors d'événements**. Des outils de communication peuvent aussi être réalisés et diffusés.

Vous souhaitez qu'une action de ce type soit menée sur votre commune ? **N'hésitez pas à le faire savoir à votre animateur Natura 2000.**

Veille et assistance technique aux porteurs de projets

- Certains projets portés au sein et parfois en dehors d'un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une **évaluation des incidences** par rapport au site. Les listes définissant les projets concernés ainsi que des **formulaires standards** sont disponibles sur les sites internet des DDT. L'animateur N2000 est là pour **conseiller et accompagner** les porteurs de projet.

Et concrètement ?

Vous travaillez sur le PLU de votre commune ou vous avez un **projet d'aménagement** que vous pensez être soumis au régime d'évaluation d'incidences ? Sollicitez l'**animateur N2000**, il vous accompagnera dans vos démarches pour une bonne prise en compte des enjeux du site.

Vous avez un terrain à aménager ou à mieux gérer ?
Une animation nature à organiser (scolaire ou tout public) ?
Une intervention à prévoir pour un événement ? Parlez-en à l'animateur du site !

Votre contact :



Marion BOUTIN

05 65 20 39 22

marion.boutin@adasea.net

Graphisme : Lucie Elmaleh

Photos : ©Rural Concept (Couverture), ©Fédération de pêche du Tarn (Toxostome), CC Javier F.Garrido (Gomphe de graslin), CC FarceRéjeane (Grand Capricorne), CC Karol Tabarelli de Fatis-Muse (Murin à oreilles échanrées)

